Poudre mouillable RootShield® Plus

Pour la répression du pourridié causé par le Phytophthora cinnamomi et le *P. parasitica des plantes de pépinière cultivées en pot à l'extérieur.*

COMMERCIAL

ORGANISME VIVANT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

GARANTIE : La souche KRL-AG2 du *Trichoderma harzianum* Rifai contient un minimum de $1{,}0 \times 10^7$ colonies formant des unités par gramme de poids sec
La souche G – 41 du *Trichoderma virens* contient un minimum de $5{,}3 \times 10^6$ colonies formant des unités par gramme de poids sec

Avertissement : contient les allergènes blé et sulfites.

ATTENTION – IRRITANT OCULAIRE
SENSIBILISATEUR POTENTIEL

N° D'ENREGISTREMENT 30539 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,45, 1,36 ou 13,6 kg

BioWorks, Inc., 100 Route Rawson, Victor NY 14564
Numéro de téléphone : 1-585-924-4362

Numéro de lot :
Date de fabrication : utiliser le produit dans les 6 mois suivant la date de fabrication.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : La poudre mouillable RootShield® Plus est un fongicide biologique conçu pour la répression du pourridié des plantes de pépinière cultivées en pot à l'extérieur. Les deux ingrédients actifs sont des microbes bénéfiques de la souche KRL-AG2 (T-22) *Trichoderma harzianum* et de la souche G-41 *Trichoderma virens*. Lorsqu'appliqué aux plants repiqués, au terre de rempotage ou au sol, la poudre mouillable RootShield® Plus germe activement sur les racines des plantes pendant qu'elles se développent et protège les racines contre le *Phytophthora cinnamomi* et le *P. parasitica*. La poudre mouillable RootShield® Plus peut être utilisée seule ou conjointement avec certains fongicides chimiques ; veuillez contacter le fabricant ou le distributeur pour obtenir les renseignements de compatibilité selon le bulletin technique.

Remarque : la poudre mouillable RootShield® Plus contient des spores vivantes provenant de microbes bénéfiques. La poudre mouillable RootShield® Plus s'active lorsque les températures du sol sont au-dessus de 10 °C. Le contrôle est inefficace tant et aussi longtemps que le sol demeure froid et le produit est davantage efficace dans des sols neutres ou acides par rapport aux sols alcalins.

MODE D'EMPLOI :

MÉLANGE DE REMPOTAGE DE PÉPINIÈRE À L'EXTÉRIEUR OU TRAITEMENT DU SOL PAR TREMPAGE : Ajouter la quantité nécessaire de poudre mouillable RootShield® Plus à l'eau, puis remuer périodiquement la suspension durant l'utilisation.

La poudre mouillable RootShield® Plus peut être appliquée sans l'utilisation d'aucun équipement spécial. Après l'application de la poudre mouillable RootShield® Plus, rincez le système d'irrigation abondamment pour assurer qu'aucun résidu ne reste dans le système.

MÉLANGE DE REMPOTAGE : mettre la de poudre mouillable RootShield® Plus en suspension dans un volume d'eau suffisant (c.-à-d., 30 – 40 g/100L) pour une application uniforme. Appliquer la dilution au mélange de rempotage (non tassé), au sol ou aux plates-bandes à un taux de 30 à 40 g de poudre mouillable RootShield® Plus par mètre cube.

TRAITEMENT DU SOL PAR TREMPAGE : mettre la poudre mouillable RootShield® Plus en suspension dans un volume d'eau suffisant (c.-à-d., 30 à 45 g/100L) pour une application uniforme. Appliquer selon les directives suivantes :

Type de récipient de germination	**Quantité de poudre mouillable RootShield® Plus par mètre carré**
Plats peu profonds et pots de tout au plus 10 cm de profond	2,5 L
Pots plus profonds que 10 cm	10 L (ou utiliser les volumes par pot indiqués dans les tableaux ci-dessous)

Poudre mouillable RootShield® Plus volume de sol mouillé par pot	
Dimension du pot (diamètre)	**Quantité de poudre mouillable RootShield® Plus par pot**
13 cm	200 ml
15 cm	236 ml
20 cm	325 ml
25 cm	414 ml
30 cm	0,5 L
Au-delà de 30 cm, utiliser 1,0 L par 0,1 m^2	
Dimension du pot (volume)	**Quantité de poudre mouillable RootShield® Plus par pot**
3,7 L	355 ml
7,5 L	0,5 L
11,4 L	0,9 L
15 L	1,2 L
19 L	1,6 L
Au-delà de 19 L, utiliser 1,0 L par 0,1 m^2	

La poudre mouillable RootShield® Plus peut être appliquée à l'aide de douilles d'arrosage à basse pression, telles une douille en éventail ou n'importe quel autre système d'arrosage. Agiter pour maintenir la suspension des particules.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Peut causer la sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les yeux, et les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou les brumes vaporisées. Les travailleurs et manipulateurs (incluant les personnes qui doivent mélanger/charger et la manipulation des applicateurs) doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures ainsi que des chaussettes, des gants imperméable et des lunettes protectrices ainsi qu'un masque respiratoire à filtre anti-poussière/brume (approuvé par MSHA/NIOSH préfixe numéro TC-21C) ou un respiratoire approuvé par NIOSH muni de n'importe quel filtre N-95, R-95, P-95 ou HE conçus pour les produits biologiques lors du mélange/chargement ou l'application du produit jusqu'à ce que les brumes ne soient redéposées et pendant toutes les activités de nettoyage/réparation. Éviter tout contact de la peau avec le sol ou le mélange de rempotage traité. Se laver à l'eau et au savon à grande eau après avoir manipulé le produit ou le sol /mélange de rempotage traité. Retirer tous les vêtements contaminés et nettoyer/entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) selon les directives fournies par le fabricant avant l'utilisation. Si de telles consignes ne sont pas disponibles, utilisez un détergent à lessive et de l'eau chaude pour nettoyer tous l'EPI. Mettre à l'écart l'EPI des autres vêtements et lavez séparément. Se laver les mains après l'utilisation.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :
Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Pour réduire l'écoulement des zones traitées dans les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques et des conditions du site avant le traitement. Voici quelques-unes des caractéristiques et conditions du site susceptibles de causer l'écoulement : fortes pluies, pente

modérée ou abrupte, sol nu, sol mal irrigué (ex., sol compacté, à fine texture, ou faible en matière organique comme l'argile).

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Le matériau de traitement des plants ne devrait en aucun temps être utilisé pour les substrats des fermes de champignons.

PREMIERS SOINS :
EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement médical à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :
Entreposer dans un endroit sec et sécuritaire à des températures oscillant entre 2 °C et 5 °C. **ÉVITER** de contaminer l'eau ou la nourriture humaine ou animale. Garder ce produit dans son récipient d'origine durant l'entreposage et veiller à ce que le couvercle soit bien vissé lorsque produit n'est pas utilisé. Ce produit devrait être utilisé dans les 6 mois suivant la date de fabrication lorsque celui-ci est entreposé dans des conditions de réfrigération adéquates.

ÉLIMINATION :

1. Vider à fond le récipient de son produit dans l'applicateur ou le médium.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner..